

Profil de qualification thérapeute complémentaire* avec diplôme fédéral

Extrait des directives relatives au règlement d'examen du 29.01.2026

En annexe on nomme les compétences transversales et on décrit les différents domaines de compétences opérationnelles. Les compétences opérationnelles sont précisées par des critères de performance spécifiques. Ces derniers s'inspirent de situations professionnelles réelles et décrivent les connaissances spécialisées et les aptitudes des candidats qui seront évaluées lors de l'examen. Les critères de performance sont attribués à différents niveaux de performance (NP) qui illustrent la complexité des performances attendues. La délimitation entre ces différents niveaux de performance n'est toutefois pas toujours de toute évidence. Ceux-ci servent néanmoins comme orientation et offrent une structure permettant de déterminer le degré de difficulté des tâches et des situations à maîtriser lors des épreuves et de concevoir des épreuves d'examen appropriées.

Des contenus et des thèmes possibles sont également associés à chaque compétence opérationnelle.

L'examen professionnel supérieur (EPS) pour les thérapeutes complémentaires est classé au niveau 6 dans le cadre national des certifications de la formation professionnelle (CNC formation professionnelle). Ce niveau signifie que les professionnels peuvent identifier, analyser et évaluer des tâches, des problématiques et des processus spécifiques étendus dans un contexte de travail élargi. La structure des exigences se caractérise par sa complexité et des changements constants.

L'OrTra TC se réfère également, concernant le classement de l'EPS pour les thérapeutes complémentaires, au modèle de développement des compétences «From Novice to Expert» (1987) de Dreyfus & Dreyfus, modèle qui attribue à cette épreuve le niveau «l'expérimenté».

* Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.

Aperçu des compétences opérationnelles

Le tableau suivant présente les compétences opérationnelles déterminantes pour l'obtention du diplôme fédéral de thérapeute complémentaire.

Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles			
		1	2	3	4
A	Introduire le processus thérapeutique «Rencontrer»	A1 – Etablir le premier contact avec le client et clarifier les conditions-cadres	A2 – Relever la situation du client et établir l'anamnèse	A3 – Développer les objectifs et la procédure thérapeutique	
B	Concevoir le processus thérapeutique et traitement par une approche centrée sur le corps «Élaborer»	B1 – Concevoir la thérapie centrée sur les processus et l'interaction	B2 – Stimuler les processus de l'autorégulation et du rétablissement du client	* B3 – Instruire des groupes et concevoir des processus de groupe centrés sur le corps	
C	Approfondir le processus thérapeutique «Intégrer»	C1 – Stimuler la perception et l'interprétation des changements	C2 – Refléter le déroulement de la thérapie et les objectifs thérapeutiques avec le client	C3 – Dédire des connaissances du déroulement de la thérapie avec le client et vérifier la démarche thérapeutique	
D	Consolider le processus thérapeutique «Transférer»	D1 – Développer avec le client des moyens et démarches pour garantir le succès durable de la thérapie	D2 – Accompagner la mise en œuvre de mesures pour garantir le succès durable de la thérapie	D3 – Évaluer le processus thérapeutique avec le client et mener la thérapie à son terme	
E	Concevoir les relations et la collaboration	E1 – Etablir et concevoir une relation thérapeutique avec le client	E2 – Intégrer les personnes de référence dans le processus thérapeutique et inclure les professionnels d'autres disciplines	E3 – Créer un réseau avec les professionnels d'autres disciplines et entretenir la collaboration	E4 – Aborder les situations difficiles avec le client, les personnes de référence et les professionnels
F	Garantir la sécurité et la déontologie	F1 – Reconnaître les situations à risque ainsi que les limites professionnelles et personnelles et agir de manière adéquate	F2 – Prendre en compte les besoins, les capacités et les limites du client dans le processus thérapeutique	F3 – Garantir des normes déontologiques	
G	Gérer une entreprise et assurer et développer la qualité	G1 – Mettre en place et gérer une entreprise indépendante	G2 – Assurer le processus opérationnel et l'administration et fournir des renseignements	G3 – Planifier et mettre en œuvre des mesures de marketing	G4 – Développer et assurer la qualité de l'activité thérapeutique et de l'entreprise

* Concerne les méthodes Thérapie respiratoire, Fasciathérapie, Thérapie Feldenkrais, Eurythmie thérapeutique, Thérapie Trager et Yoga thérapie

Niveau d'exigence de la profession

Compétences transversales

Outre les compétences opérationnelles proprement dites, lesquelles sont concrètement axées sur une situation de travail, sont également décrites des compétences dites transversales. Celles-ci correspondent au potentiel d'une personne à agir de manière appropriée et responsable dans différentes situations et dans différents rôles sociaux. On distingue ici trois sortes de compétences transversales, à savoir: personnelles, sociales et méthodologiques.

Voici quelques définitions qui permettent de comprendre ce qu'il faut entendre par ces termes:

Compétence personnelle
Les professionnels apportent leur personnalité et leur attitude comme un outil important dans leurs activités professionnelles.
Compétence sociale
Les professionnels gèrent les relations sociales et la communication qui en découle dans leur environnement professionnel de manière consciente, constructive et responsable.
Compétence méthodologique
Les professionnels planifient le traitement de tâches et d'activités professionnelles et procèdent de manière ciblée, structurée et efficace dans leur travail.

Les thérapeutes complémentaires disposent des compétences transversales suivantes:

Compétence personnelle
- Agir avec attention envers soi-même - Gérer le surmenage de manière appropriée - Évaluer correctement ses propres capacités - Se percevoir soi-même et les tiers de manière réfléchie - Percevoir et hiérarchiser ses propres sentiments - Réfléchir et travailler à son développement personnel, à sa propre attitude et à son action professionnelle - Prendre soin de son propre équilibre et de sa santé - Reconnaître ses propres limites et son propre besoin de soutien - Agir de manière flexible - Assumer ses responsabilités - Respecter la discrétion

Compétence sociale
- Traiter les clients et communiquer avec eux de manière attentive, empathique, respectueuse et valorisante - Percevoir et hiérarchiser les sentiments d'autres personnes - Accepter le point de vue des autres - Réguler la proximité et la distance, s'engager/se démarquer - Collaborer avec d'autres personnes - Élaborer des solutions en commun avec d'autres - Agir et communiquer en ayant conscience de son rôle et de la situation - Savoir gérer les conflits et avoir le sens du contact - Assumer la responsabilité de ses propres actions - Respecter la concordance entre la communication verbale et non verbale - Évaluer l'effet de ses propres déclarations - Disposer de compétences interculturelles
Compétence méthodologique
- Fixer des objectifs et des priorités - Déterminer et résoudre les problèmes et les défis - Faire preuve de créativité - Reconnaître l'essentiel d'une chose/d'une situation - Filtrer les informations par ordre d'importance - Prévoir et évaluer les conséquences - Structurer, planifier et concevoir les processus et les activités professionnelles de manière appropriée - Se procurer les informations nécessaires, effectuer des recherches - Transmettre un contenu adapté au destinataire - Utiliser des programmes TIC

Domaines de compétences opérationnelles avec critères de performance

Les compétences opérationnelles professionnelles, les thèmes et contenus possibles ainsi que les critères de performance sont décrits ci-dessous pour les domaines de compétences opérationnelles.

Les niveaux de performance sont décrits et définis comme suit:

Niveau de performance (NP) 1 (Reproduction et compréhension)	Évaluer, décrire et expliquer des situations de travail de base, des faits, des contextes et des tâches professionnelles dans un domaine de travail clair et bien délimité, et les maîtriser de manière autonome, spécialisée et adaptée à la situation. <i>Verbes typiques: énumérer, montrer, distinguer, différencier, définir, représenter, expliquer, reproduire, déterminer, nommer, décrire, désigner, relever, enregistrer, etc.</i>
Niveau de performance (NP) 2 (Transfert et analyse)	Reconnaître des situations de travail élargies, des faits, des contextes et des tâches professionnelles dans un environnement de travail en évolution et les maîtriser de manière professionnelle, planifiée et structurée. <i>Verbes typiques: appliquer, analyser, utiliser, classer, modifier, optimiser, adapter, structurer, ordonner, relier, suivre, résumer, vérifier, évaluer, reconnaître des liens et des modèles, déterminer, identifier, etc.</i>
Niveau de performance (NP) 3 (Réflexion, jugement et résolution des problèmes)	Analyser, évaluer et maîtriser des situations de travail globales, des faits, des contextes et des tâches professionnelles dans un domaine (de travail) complexe et spécialisé, et justifier la procédure, le choix de la solution et la stratégie de résolution sur le plan théorique ou spécifique à la discipline. <i>Verbes typiques: évaluer, juger, justifier, mettre en relation et relier à des théories, développer, planifier, concevoir, assurer, créer, recommander, choisir, réfléchir, interpréter, coordonner, prioriser, concevoir, argumenter, relier, évaluer, déduire, etc.</i>

Aperçu des domaines de compétences opérationnelles

Les domaines d'activité, les tâches et les compétences professionnelles des thérapeutes complémentaires qui y sont liées peuvent être classés dans les domaines de compétences opérationnelles suivants, pertinents pour les examens:

A: Introduire le processus thérapeutique – «Rencontrer»

B: Concevoir le processus thérapeutique et traitement par une approche centrée sur le corps – «Élaborer»

C: Approfondir le processus thérapeutique – «Intégrer»

D: Consolider le processus thérapeutique – «Transférer»

E: Concevoir des relations et la collaboration

F: Garantir la sécurité et la déontologie

G: Gérer une entreprise et assurer et développer la qualité

Domaines de compétences opérationnelles en détail

Domaine de compétences opérationnelles A: Introduire le processus thérapeutique – «Rencontrer»

Les thérapeutes complémentaires établissent le premier contact avec le client et clarifient les conditions-cadres de l'accompagnement thérapeutique. Ils relèvent la situation et les troubles de la santé des clients et établissent une anamnèse selon la méthode de la thérapie complémentaire. Les thérapeutes complémentaires développent avec leur clientèle les objectifs thérapeutiques orientés vers la solution et la démarche thérapeutique en se centrant sur le corps et le processus, et définissent avec elle ce qui permet de reconnaître le succès de la thérapie.

Compétences opérationnelles		Thèmes et contenus possibles	Critères de performance Les thérapeutes complémentaires sont capables:
A1	Établir le premier contact avec le client et clarifier les conditions-cadre	- Description de la méthode - Possibilités et limites de la méthode - Déontologie professionnelle - Devoir de discrétion - Protection des données - CGV - Assurances complémentaires	- de se confronter à l'image des troubles de la santé/des contraintes mentionné par les clients lors de leur inscription et aux autres informations disponibles (NP 3) - d'informer les clients sur la thérapie complémentaire, ses possibilités et ses limites (NP 1) - d'informer les clients sur la rémunération, la déontologie professionnelle, le devoir de discrétion et la protection des données (NP 1)
A2	Relever la situation du client et établir l'anamnèse	- Relevé du cas - Situation initiale - Situation du la client - Rapports et diagnostics d'autres services spécialisés - Réalisation d'une anamnèse selon la méthode de la TC	- de relever les données personnelles, l'environnement, les antécédents, la situation actuelle, les défis, les troubles de la santé, les diagnostics médicaux existants et les traitements médicamenteux des clients (NP 1) - de prendre en compte les rapports d'autres professionnels et services spécialisés (NP 2) - de clarifier, si les clients suivent d'autres thérapies (NP 1) - d'enregistrer les préoccupations, attentes et objectifs des clients (NP 1) - de demander et apprécier les expériences en termes de ressources renforçantes et de stratégies d'action et d'adaptation positives (NP 2) - d'identifier les craintes et les peurs des clients (NP 2) - d'établir une anamnèse basée sur la méthode, centrée sur le corps et les processus, en utilisant avec empathie l'observation, le contact manuel, le mouvement et le questionnement comme moyen (NP 3)
A3	Développer les objectifs et la procédure thérapeutique	- Démarche thérapeutique - Élaboration et formulation des objectifs	- de définir les objectifs thérapeutiques en collaboration avec les clients (NP 3)

		- Orientation vers les solutions	- de développer et de définir la démarche thérapeutique sur la base de l'anamnèse, en se concentrant sur le corps et les processus ainsi que sur les ressources (NP 3) - de déterminer avec les clients les éléments permettant d'évaluer le succès de la thérapie (NP 3)
--	--	--	--

Domaine de compétences opérationnelles B: Concevoir le processus thérapeutique et traitement par une approche centrée sur le corps – «Élaborer»

Les thérapeutes complémentaires soutiennent et encouragent l'autorégulation de l'organisme des clients par des méthodes de travail interactives centrées sur le corps et les processus. Ils conçoivent la thérapie centrée sur les processus basée sur leur méthode de la thérapie complémentaire avec un travail interactif de contact manuel, de mouvement, de respiration et d'énergie. Ils transmettent de nouvelles expériences corporelles et accompagnent les clients vers des processus de perception de soi et de guérison durablement efficace. Dans leur travail, les thérapeutes complémentaires mettent l'accent sur le renforcement et la promotion des ressources des clients.

Les thérapeutes complémentaires considèrent leurs clients comme des co-acteurs et co-actrices du processus, les font participer activement au processus thérapeutique et le rendent compréhensible et influençable. Ils intègrent en permanence les réactions verbales et non verbales des clients dans leur action thérapeutique et les encouragent à intégrer leurs propres observations, sentiments et évaluations dans le processus thérapeutique. Ils comparent en permanence le processus thérapeutique aux objectifs et adaptent les interventions en conséquence.

Dans certaines méthodes, l'action thérapeutique complémentaire est également réalisée en petits groupes pour soutenir les processus de rétablissement globaux (B3). Les thérapeutes complémentaires donnent aux participants des instructions verbales et physiques concernant le mouvement, la posture, la voix et la respiration, conformément à la méthode de la TC. Ils leur permettent de prendre conscience de leurs expériences et de les classer. Ils offrent un cadre thérapeutique permettant d'explorer et d'expérimenter en groupe de nouvelles approches de soi. Ils aident les participants à transférer les nouvelles orientations dans leur vie quotidienne. Ils utilisent le potentiel du groupe pour s'aider mutuellement, s'encourager et se valoriser.

Compétences opérationnelles		Thèmes et contenus possibles	Critères de performance Les thérapeutes complémentaires sont capables:
B1	Concevoir la thérapie centrée sur les processus et l'interaction	- Compréhension interactive de la thérapie - Implication des clients en tant que co-acteurs - Transparence, suivi - Autonomie - Centrage sur les processus	- de considérer les clients comme co-acteurs du processus dès le début et de les faire participer activement au processus de rétablissement (NP 3) - de concevoir le déroulement de la thérapie de manière centrée sur les processus (LN 3) - d'encourager les clients à intégrer leurs propres observations, sentiments et évaluations dans le processus thérapeutique (NP 2) - de rendre le processus thérapeutique transparent et influençable pour les clients (NP 3)

		- Procédure cyclique dans les phases du processus thérapeutique - Alternatives d'action	- de saisir les réactions non verbales et verbales des clients et de les intégrer en permanence dans son action thérapeutique (NP 3) - d'évaluer en permanence le processus thérapeutique, de le comparer avec les objectifs et d'adapter les interventions (LN 3) - de développer des alternatives d'action et d'évaluer leur impact (NP 3)
B2	Stimuler les processus de l'autorégulation et du rétablissement du client	- Méthode selon l'identification de la méthode - Perception de soi - Perception du corps - Orientation vers les ressources	- de traiter les déséquilibres et les troubles de l'autorégulation de l'organisme et de stimuler les processus de rétablissement par le contact manuel, le mouvement, la respiration et l'énergie (NP 3) - de renforcer de manière ciblée les ressources des clients (NP 3) - de permettre de nouvelles expériences physiques (NP 3) - de percevoir avec attention les processus déclenchés et les changements discrets chez les clients (NP 3) - d'inciter les clients à une perception différenciée de soi et de son corps (NP 3)
B3	Instruire des groupes et concevoir des processus de groupe centrés sur le corps ¹	- Méthode selon l'identification de la méthode - Processus et dynamique d'un groupe	- de planifier et de réaliser le travail de groupe centré sur le corps et les processus, conformément à la méthode de la TC, en s'adaptant au thème, à la composition du groupe, aux possibilités et aux limites des participants (NP 3) - d'encourager et de soutenir les participants à échanger leurs expériences corporelles, émotionnelle, mental et social au sein du groupe et à y réfléchir ensemble (NP 3) - de favoriser le feedback et l'aide mutuelle ainsi que l'encouragement et l'estime au sein du groupe (NP 3) - d'intégrer les participants individuels dans le processus de groupe lors du travail en groupe (NP 3) - de reconnaître, lors du travail en groupe, les conflits, les dynamiques/processus de groupe difficiles et d'y réagir de manière appropriée (NP 3)

¹ Concerne les méthodes Thérapie respiratoire, Fasciathérapie, Thérapie Feldenkrais, Eurythmie thérapeutique, Thérapie Trager et Yoga thérapie

Domaine de compétences opérationnelles C: Approfondir le processus thérapeutique – «Intégrer»

Les thérapeutes complémentaires réfléchissent en permanence avec les clients au déroulement de la thérapie et les guident dans l'interprétation des changements perçus. Ils tirent ensemble avec leurs clients des conclusions du processus thérapeutique et leur permettent de ressentir leurs troubles et leurs déficiences comme compréhensibles et influençables. Ils aident les clients à reconnaître leur propre influence sur le processus de rétablissement et à gérer leurs troubles de santé de manière autonome.

Les thérapeutes complémentaires soutiennent leurs clients dans la reconnaissance de leurs propres ressources et de leurs capacités d'action et de gestion ressentie comme positive. Ils activent et encouragent chez les clients le développement de nouvelles façons de voir et d'agir qui ont un rapport identifiable avec les problèmes de santé et qui sont en mesure de les influencer.

Les thérapeutes complémentaires vérifient avec les clients les objectifs et l'approche thérapeutique et les modifient si nécessaire, afin que le processus de rétablissement puisse progresser et que les clients puissent continuer à gagner en compétence de rétablissement et en résilience.

Compétences opérationnelles		Thèmes et contenus possibles	Critères de performance Les thérapeutes complémentaires sont capables :
C1	Stimuler la perception et l'interprétation des changements	- Perception de soi - Capacité de réflexion - Autonomisation - Ressources - Renforcement de la résilience - Motivation - Sentiment de cohérence	- de soutenir les clients à percevoir et à interpréter les changements sur les plans physique, psychique et mental (NP 3) - d'orienter la perception des clients vers les ressources et les compétences acquises (NP 2) - de renforcer chez les clients une image positive d'eux-mêmes/elles-mêmes et la confiance en leurs propres ressources (NP 3) - de soutenir les clients à ressentir leurs troubles et leurs handicaps comme compréhensible et influençable (NP 3)
C2	Refléter le déroulement de la thérapie et les objectifs thérapeutiques avec le client	- Réflexion - Bilan/point de situation - Compétence de rétablissement	- de visualiser et de réfléchir avec les clients au déroulement de la thérapie (NP 3) - de faire le point avec les clients sur les objectifs thérapeutiques et d'évaluer les progrès réalisés (NP 3)
C3	Déduire des connaissances du déroulement de la thérapie avec le client et vérifier la démarche thérapeutique	- Perception - Connaissance - Processus de prise de conscience - Autonomisation pour la propre responsabilité et compétence de rétablissement - Vérification commune des objectifs thérapeutiques	- de déterminer avec les clients les liens possibles entre la façon de voir et d'agir et l'état de santé (NP 3) - soutenir les clients à prendre connaissance de leur influence sur le processus de rétablissement (NP 2) - encourager chez les clients le développement de nouvelles façons de voir et d'agir et concevoir des moyens de soutenir le processus de rétablissement (NP 3)

			- d'adapter, avec les clients, la démarche thérapeutique et la définition des objectifs en fonction des résultats de la réflexion (NP 3)
--	--	--	--

Domaine de compétences opérationnelles D: Consolider le processus thérapeutique – «Transférer»

Les thérapeutes complémentaires planifient et assurent la durabilité du processus thérapeutique et soutiennent les clients dans la planification des étapes réalistes pour l'organisation concrète de leur vie quotidienne et professionnelle, afin de renforcer le processus de rétablissement. Ils conçoivent avec les clients des moyens et démarches pour continuer à soutenir le rétablissement et leur donnent un soutien et des instructions ciblés afin qu'ils puissent poursuivre et ancrer dans leur vie quotidienne les changements et les comportements positifs qu'ils ont expérimentés. Ils valorisent les nouvelles approches des clients, expliquent leur effet sur le rétablissement et montrent aux clients les compétences qu'ils ont acquises en matière de pensée, de sentiment et d'action. Les thérapeutes complémentaires évaluent l'ensemble du processus thérapeutique avec les clients, déterminent si et sous quelle forme ils ont besoin d'un soutien et d'un accompagnement thérapeutiques supplémentaires ou mènent à bien la thérapie.

Compétences opérationnelles		Thèmes et contenus possibles	Critères de performance Les thérapeutes complémentaires sont capables :
D1	Développer avec le client des moyens et démarches pour garantir le succès durable de la thérapie	- Mesures et soutien fondés sur les ressources et la motivation	- de saisir ce que les clients considèrent comme favorable ou défavorable à la poursuite autonome des mesures (NP 2) - de déduire avec les clients des moyens et démarches issus du traitement afin de continuer à soutenir leur rétablissement au quotidien (NP 3)
D2	Accompagner la mise en œuvre de mesures pour garantir le succès durable de la thérapie	- Promotion de la compétence personnelle - Effets durables - Planification d'étapes réalistes - Aménagement concret de la vie quotidienne et professionnelle	- d'instruire les clients à poursuivre et à ancrer de manière autonome de nouvelles approches et de nouveaux comportements au quotidien (NP 3) - de soutenir les clients, vérifier l'efficacité des mesures et procéder à des adaptations (NP 3)
D3	Évaluer le processus thérapeutique avec le client et mener la thérapie à son terme	- Évaluation du processus thérapeutique - Fin de la thérapie	- d'évaluer l'ensemble du processus thérapeutique avec le client et d'en tirer des conclusions (NP 3) - de déterminer si les clients ont besoin d'un soutien et d'un accompagnement thérapeutiques supplémentaires et sous quelle forme, ou si la thérapie peut être achevée (NP 3) - de concevoir une fin de la thérapie (NP 2)

Domaine de compétences opérationnelles E: Concevoir les relations et la collaboration

Les thérapeutes complémentaires rencontrent leurs clients dans une attitude empathique, exploratoire et neutre en termes de valeurs. Ils établissent une relation thérapeutique de confiance avec eux et respectent leurs intérêts, leurs valeurs et leurs droits. Ils reconnaissent les clients comme des experts de leur propre vie et de leur santé.

Les thérapeutes complémentaires abordent les problèmes qui surviennent, les situations conflictuelles et les exigences ou attentes irréalistes des clients ou des personnes de référence de manière constructive et orientée vers les solutions. Ils reconnaissent les projections, les transferts ou autres situations difficiles et y réagissent de manière appropriée.

Si nécessaire, les thérapeutes complémentaires intègrent, en accord avec les clients, des personnes de référence telles que les parents, le partenaire, etc. dans le processus thérapeutique. Ils leur apportent le soutien émotionnel et professionnel nécessaire afin qu'ils puissent soutenir les clients de manière judicieuse dans leur processus de rétablissement, ce qui permet d'accroître l'efficacité de la thérapie et d'en assurer la durabilité au quotidien.

En accord avec les clients, ils collaborent en outre, au cas par cas, avec des spécialistes d'autres disciplines et des services spécialisés dans les domaines de la santé, de l'éducation, du social et des assurances. Pour ce faire, ils s'assurent un réseau interdisciplinaire afin de collaborer avec des spécialistes et des organisations de leur propre groupe professionnel et d'autres groupes professionnels et de pouvoir entretenir des échanges professionnels.

Les thérapeutes complémentaires communiquent avec les clients, les professionnels et les personnes de référence de manière appropriée et adaptée au groupe cible.

Compétences opérationnelles		Thèmes et contenus possibles	Critères de performance Les thérapeutes complémentaires sont capables :
E1	Établir et concevoir une relation thérapeutique avec le client	- Gestion des relations - Implication, co-action - Attitude thérapeutique - Transparence - Discrétion - Devoir de discrétion - Communication verbale et non verbale	- de rencontrer les clients dans une attitude empathique, exploratoire et neutre en termes de valeurs (NP 3) - de créer une relation de confiance et de respect ainsi qu'un cadre sûr pour des processus de rétablissement durables (NP 3) - d'instaurer la confiance par des structures et des informations claires (NP 2) - de considérer les clients comme des experts de leur vie, de leur santé et de leur bien-être (NP 3) - d'adopter une communication verbale et non verbale adéquate avec les clients (NP 3)
E2	Intégrer les personnes de référence dans le processus thérapeutique et inclure les professionnels d'autres disciplines	- Implication/collaboration avec des personnes de référence, d'autres professionnels ou services spécialisés	- de reconnaître la nécessité, le besoin et le potentiel de l'implication des personnes de référence, des spécialistes ou à des services spécialisés (NP 3) - de discuter et de décider avec les clients et les personnes de référence de la manière d'impliquer les personnes de référence dans le processus

		- Communication de manière professionnelle et adaptée au groupe cible (jargon) - Rédaction de rapports	thérapeutique, en tenant compte des possibilités et des limites de chacun (NP 3) - d'apporter aux personnes de référence le soutien émotionnel et professionnel nécessaire pour soutenir judicieusement le processus de rétablissement du client et l'efficacité de la thérapie (NP 3) - de collaborer, en accord avec les clients, avec d'autres professionnels et services spécialisés de la santé, de l'éducation, du social et des assurances, en fonction des cas (NP 3) - de respecter leurs différentes responsabilités/rôles vis-à-vis des clients et des personnes de référence (NP 3) - de communiquer avec les professionnels et les personnes de référence de manière appropriée et adaptée au groupe cible (NP 3)
E3	Créer un réseau avec les professionnels d'autres disciplines et entretenir la collaboration	- Contact/échange professionnel avec d'autres services spécialisés (enseignant, psychothérapeute, médecin, assurance maladie, etc.) - Collaboration interprofessionnelle/interdisciplinaire (réseau, cabinet commun, institutions, projets, etc.) - Adresses/recommandations de spécialistes, services spécialisés - Réglementation de la suppléance	- de créer un réseau avec des professionnels de sa propre méthode, d'autres méthodes de la TC et d'autres spécialistes et services spécialisés dans les domaines de la santé, de l'éducation et du social (NP 3) - de collaborer de manière interprofessionnelle/interdisciplinaire avec d'autres spécialistes (NP 3) - d'assurer des remplacements en cas d'absence (NP 1)
E4	Aborder les situations difficiles avec le client, les personnes de référence et les professionnels	- Projections - Transmission - Résolution des conflits - Orientation vers les solutions	- de reconnaître en tant que telles les projections, les transmissions ou d'autres situations difficiles et y réagir de manière appropriée (NP 3) - d'aborder et clarifier les exigences et/ou les attentes irréalistes (NP 3) - de gérer les problèmes et les situations conflictuelles de manière constructive et orientée vers les solutions (NP 3)

Domaines de compétences opérationnelles F: Garantir la sécurité et la déontologie

Les thérapeutes complémentaires reconnaissent leurs compétences et les limites professionnelles qui y sont liées et garantissent à tout moment la sécurité des clients. Ils reconnaissent les urgences médicales ou l'urgence des examens médicaux et psychologiques et prennent les mesures adéquates. Dans leur travail, ils garantissent en tout temps les normes d'hygiène.

Les thérapeutes complémentaires respectent les besoins et possibilités physiques, émotionnels, mentaux et sociaux des clients et en tiennent compte dans le processus thérapeutique. Ils vérifient en permanence si les étapes thérapeutiques choisies sont adaptées aux clients et à leur situation et les informent des possibilités d'autres formes de traitement.

Les thérapeutes complémentaires défendent et assument les standards déontologiques², reconnaissent les dilemmes éthiques de la profession et en déduisent les actions appropriées.

Compétences opérationnelles		Thèmes et contenus possibles	Critères de performance Les thérapeutes complémentaires sont capables :
F1	Reconnaître les situations à risque ainsi que les limites professionnelles et personnelles et agir de manière adéquate	- Gestion des risques - Urgence des examens médicaux (situations «flags») - Urgences (alarme, premiers secours, BLS-AED³, positionnement, prise en charge) - Limites de la thérapie complémentaire - Limites personnelles du thérapeute (forces/faiblesses) - Directives concernant des diagnostics, techniques invasives et remise des médicaments - Lois cantonales de santé - Normes d'hygiène - Sécurité opérationnelle (tapis glissants, fauteuil stable, etc.)	- de reconnaître et respecter leurs compétences et les limites professionnelles et personnelles qui y sont liées (NP 3) - de reconnaître la nécessité et l'urgence de procéder à des examens médicaux et psychologiques et de les exiger (NP 3) - de reconnaître les urgences psychiques et physiques et d'y réagir de manière adéquate (NP 3) - de garantir les normes d'hygiène (NP 1)

² Voir le code de déontologie de l'OrTra TC

³ Basic Life Support - Automated External Defibrillator / Soins de base en réanimation - Défibrillateur externe automatisé

F2	Prendre en compte les besoins, les possibilités et les limites du client dans le processus thérapeutique	- Surcharge/sous-charge - Respect des limites des clients	- de respecter les besoins et possibilités physiques, émotionnels, intellectuels et sociaux actuels des clients et en tenir compte dans le processus thérapeutique (NP 3) - de vérifier en permanence si les étapes thérapeutiques choisies sont adaptées à la situation des clients (NP 3) - d'informer les clients sur les possibilités d'autres formes de traitement (NP 2)
F3	Garantir les normes déontologiques	- Code de déontologie de l'OrTra TC et des associations professionnelles - Dilemmes éthiques dans la profession - Responsabilité vis-à-vis des clients, des caisses d'assurance maladie, des bureaux d'enregistrement, des collègues, du système de santé et de soi-même - Obtenir le consentement du client	- de défendre et d'assumer les normes déontologiques (NP 3) - de déterminer les dilemmes déontologiques et en déduire les actions appropriées (NP 3)

Domaines de compétences opérationnelles G: Gérer une entreprise et assurer et développer la qualité

Les thérapeutes complémentaires gèrent et organisent une entreprise. Ils mettent en œuvre les mesures nécessaires à la gestion entrepreneuriale de leur propre cabinet et veillent à un travail de qualité irréprochable pour le bien-être des clients. Ils gèrent le cabinet selon des principes économiques et écologiques durables, assurent et entretiennent l'infrastructure, garantissent le déroulement de l'exploitation et l'administration, garantissent la fourniture de renseignements pertinents et adaptés aux groupes cibles et documentent leur activité thérapeutique.

Les thérapeutes complémentaires s'informent sur les offres de développement personnel et professionnel dans le cadre de leur propre méthode, de la thérapie complémentaire et de la gestion d'entreprise et suivent les formations continues correspondantes.

En outre, les thérapeutes complémentaires planifient et organisent consciemment leur image extérieure et mettent en œuvre des mesures de marketing appropriées.

Les thérapeutes complémentaires agissent selon l'état actuel des connaissances de la profession et prennent des mesures pour assurer la qualité de manière ciblée. Ils évaluent et réfléchissent leur action thérapeutique ainsi que leur activité professionnelle dans son ensemble et élargissent et affinent continuellement leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs attitudes en vue d'un développement professionnel et personnel.

Compétences opérationnelles		Thèmes et contenus possibles	Critères de performance Les thérapeutes complémentaires sont capables :
G1	Mettre en place et gérer une entreprise indépendante	- Forme juridique - Assurances et prévoyance - Contrats de location - Business plan - Calcul du taux d'honoraires - Assujettissement à la TVA - Enregistrement⁴ - Lois cantonales sur la santé	- de définir la forme juridique de l'entreprise (NP 1) - d'établir un business plan (NP 3) - de mettre à disposition et entretenir l'infrastructure (NP 1) - de gérer l'entreprise conformément aux dispositions légales et aux aspects économiques (NP 3) - de conclure des contrats et des assurances et respecter les engagements (NP 1)
G2	Assurer le processus opérationnel et l'administration et fournir des renseignements	- Facturation tarif 590⁵ - Comptabilité, comptes annuels - Devoir de discrétion - Loi sur la protection des données - Documentation client - Fourniture d'informations - Assureur (Rapports/questionnaires assureurs)	- d'assurer l'administration et la planification du travail (NP 1) - de garantir une conservation/un archivage sûr et approprié des documents et des données (NP 1) - de gérer les finances et le contrôle de gestion (NP 3) - de gérer la documentation des clients (NP 1) - de fournir des renseignements spécialisés et adaptés aux groupes cibles (NP 3)
G3	Planifier et mettre en œuvre des mesures de marketing	- Analyse de l'environnement - Mesures de marketing - Normes relatives à la publicité - Description de la méthode et de son propre offre	- d'analyser l'environnement de l'entreprise (NP 3) - de planifier des mesures de marketing et une présentation et de les mettre en œuvre avec des instruments appropriés (NP 3) - d'informer de manière appropriée sur ses services et sa/ses méthode(s) (NP 2)
G4	Développer et assurer la qualité de l'activité thérapeutique et de l'entreprise	- Modèles de développement et d'assurance qualité - Évaluation et réflexion de son propre travail	- d'analyser les traitements individuels et d'évaluer l'ensemble du processus thérapeutique (NP3) - d'évaluer et de refléter en continu la qualité de son propre travail professionnel (NP 3)

⁴ Bureaux d'enregistrement pour la reconnaissance des caisses d'assurance maladie tels que le Registre de Médecine Empirique RME et la Fondation ASCA

⁵ Tarif 590 pour la facturation des prestations ambulatoires de médecine complémentaire LCA

		- Réflexion de soi - Compréhension thérapeutique - Compréhension du rôle - Enquête auprès des clients - Évaluation de la documentation des cas - Formation continue - Supervision - Mise en réseau/échange professionnel avec des collègues (interview, adhésion à une association professionnelle, etc.)	- de réfléchir à la compréhension thérapeutique et au rôle professionnel (LN 3) - d'évaluer ses propres forces professionnelles et son potentiel de développement et prendre les mesures qui s'imposent (NP 3) - de réaliser des enquêtes auprès des clients sur leur propre personne et sur la qualité de leurs prestations, de les évaluer et d'en déduire des mesures appropriées (NP 3) - de tenir compte des développements actuels et pertinents ainsi que des résultats de la recherche dans leur activité professionnelle (NP 3) - d'élargir et d'approfondir leurs connaissances et leurs compétences (NP 3)
--	--	--	---